

pour la vraie religion, qu'on le remarque bien, l'opinion commune nie qu'on puisse lui donner l'absolution. Voir *Revue théologique*, tome 8, page 495. En effet, sur quoi tomberait une telle absolution ? Où serait l'intention de recevoir le sacrement chez cet homme qui en nie l'existence ? Où serait la matière du sacrement ?

Mais dira-t-on naïvement "les sacrements sont pour les hommes ?". Cette raison nous semble puérile. Les sacrements ont été institués pour l'usage des hommes, assurément, mais pour ceux qui sont aptes et capables de les recevoir ; et non pas pour ceux qui les refusent et s'en moquent. L'opinion contraire, soutenue par un nombre fort restreint de théologiens nous semble dénuée de preuves, et nous ne pourrions la conseiller en pratique.

Maintenant que faut-il penser de ceux qui, s'appuyant sur un théologien de marque consulté au passage, affirment que non seulement l'on peut, mais que l'on doit donner l'absolution à n'importe quel moribond hérétique ? A ceux-là, il faut répondre qu'ils n'ont peut-être pas bien saisi toute la portée doctrinale de la consultation, ou pour le moins qu'ils errent étrangement, en sacrifiant les principes les plus élémentaires de la théologie morale (1).

Petite histoire de l'Eglise

(Suite)

La morale du Coran ne touche que l'extérieur des actions, défend le meurtre, le suicide, l'usure, l'idolâtrie, mais ne descend pas jusqu'au cœur qui est la racine du mal. Cette morale rétrograde même jusqu'à permettre la vengeance, la polygamie et le divorce.

L'Islamisme pris dans son ensemble n'en apparaît pas moins dans l'histoire, comme le dernier accomplissement des prophéties faites à Ismaël, cet homme fameux dont la main est armée contre tous, et qui trouve les mains de tous armées contre lui.

La mission providentielle de l'Islamisme, apparaît également dans le châtimement infligé par l'invasion musulmane aux pays infectés d'hérésie, de schisme et d'idolâtrie.

(1) *Revue ecclésiastique.*